

«L'économie helvétique tirera profit de la libre circulation»

Quoi que l'on puisse penser de l'UE, Marcel Ospel, président du

conseil d'administration d'UBS, invite à voter oui le 25 septembre.

MARCEL OSPEL*

La libre circulation des personnes entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'Union européenne est un sujet de controverse. Ses opposants estiment que l'isolement de notre pays par rapport au monde extérieur est à la base de notre succès. Pourtant, l'histoire montre que les échanges internationaux sont une tradition suisse qui assure sa prospérité. Quoi que l'on puisse penser de l'Union européenne (UE) en tant qu'institution, elle reste un marché commun et est, à ce titre, le principal partenaire commercial de la Suisse.

Un petit Etat sans ressources naturelles est tributaire des

échanges internationaux, ce dont la Suisse a profité pour renforcer ses liens économiques avec l'étranger dans de nombreux domaines. C'est grâce à cette politique que nous comptons aujourd'hui parmi les pays disposant du meilleur réseau d'échange. Par ailleurs, ces échanges avec l'étranger nous procurent des avantages certains et concernent non seulement les marchandises mais également les services, les investissements et les personnes actives.

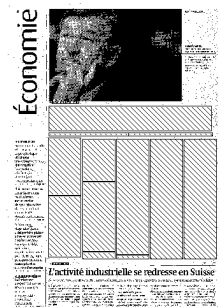
La Suisse exporte plus de 60% de ses produits vers l'UE, soit près de six fois plus qu'en faveur des Etats-Unis et environ trente fois plus qu'à destination de la Chine. Un tiers des emplois en Suisse dépend directement ou indirectement du négoce avec l'UE. L'économie suisse a donc besoin d'accéder le plus librement possible au marché commun européen. Les accords bilatéraux sont à cet effet d'une importance capitale. Ils assurent légalement nos nombreuses interconnexions et augmentent notre marge de manœuvre.

Les risques de l'isolement

Si nous faisons cavalier seul en revanche, nous serions isolés, et si nous adhériorions à l'UE, nous perdriions une grande partie de notre souveraineté. Mais grâce

aux accords bilatéraux conclus avec l'UE, la Suisse est plus prospère et dispose d'une «police d'assurance» vis-à-vis des risques liés au commerce extérieur et à l'économie. Ce n'est par exemple que grâce à l'accord de libre échange de 1972 que la Suisse est parvenue, l'année dernière, à empêcher l'UE d'imposer des droits de douane sur les réexportations suisses.

Les bilatérales 1 représentent l'un des piliers des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, et trois ans après leur introduction, l'économie suisse affiche un bilan intermédiaire très positif. Grâce à la suppression des barrières commerciales et à l'ouverture des marchés publics, il est plus facile pour les entreprises suisses d'exporter vers l'UE. De plus, l'accord central de circulation des personnes fonctionne comme prévu: en cas de besoin, la Suisse



peut embaucher de la main d'œuvre qualifiée en provenance

de l'UE et, comme nous nous y attendions, l'immigration n'a pas progressé de manière spectaculaire.

L'année dernière, l'UE a accueilli dix nouveaux membres, qui sont déjà soumis à l'accord de libre échange de 1972 et à six des sept accords partiels des bilatérales 1. En ce qui concerne le septième accord portant sur la libre circulation des personnes, la Suisse a réussi à négocier des dispositions transitoires et des clauses de sauvegarde, et la population est appelée à se prononcer sur la question le 25 septembre prochain. En réalité, elle se décidera à nouveau sur l'ensemble des bilatérales 1, car en cas d'échec des votations, l'UE est en droit de résilier l'ensemble des accords.

Pas de danger pour le marché du travail

L'extension de l'accord de libre circulation des personnes offre de nouvelles opportunités de croissance dans les marchés dynamiques des nouveaux membres de l'UE, elle renforce donc la position de la Suisse et accroît la prospérité de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Pour s'assurer une place avantageuse, les entreprises suisses doivent allier leur savoir-faire et leurs avantages géographiques aux compétences dans le domaine de la compréhension de la langue et de la culture de leurs nouveaux clients. Or, pour tirer

profit de ces opportunités, il est

nécessaire d'autoriser un échange de la main-d'œuvre.

Sur le marché du travail suisse, l'extension de l'accord de libre circulation a également des répercussions positives, car les personnes actives immigreront lorsque les offres d'emploi dans leur domaine d'activité sont intéressantes. En Suisse, nombreuses sont les branches où il y a pénurie de personnel. Si le manque de spécialistes très qualifiés dans certains secteurs se fait ressentir, la difficulté à trouver du personnel adéquat dans de nombreux domaines est aussi bien réelle, notamment dans le secteur des soins infirmiers, de l'hôtellerie et de l'agriculture. Et sans immigration, ce problème s'aggraverait compte tenu de l'évolution démographique. Si les entreprises suisses en manque de main d'œuvre pouvaient retrouver un certain essor, les secteurs d'activité présentant une pénurie d'emplois en profiteraient également. En effet, les professionnels immigrants contribuent à créer de la valeur ajoutée en Suisse et, de fait, de nouveaux emplois. C'est en tout cas ce que vient de confirmer une étude de l'Université de Saint-Gall, qui affirme que l'extension de la circulation des personnes augmente durablement notre prospérité. Elle table ainsi sur une hausse du PIB allant jusqu'à 0,5%.

Une décision cruciale le 25 septembre

Le 25 septembre, le peuple suisse prendra une décision cruciale. Si

le oui l'emporte, la voie bilatérale choisie par la Suisse sera consolidée et de nouvelles chances de croissance s'offriront à nous. Le non, en revanche, nous pénaliserait et serait discriminatoire par rapport aux nouveaux Etats membres de l'UE, ce que nous accepterions difficilement si nous étions nous-mêmes concernés. Par ailleurs, nous offenserions notre partenaire commercial le plus important, à savoir l'Union européenne.

Les nouveaux Etats membres de l'UE d'Europe centrale ont sensiblement progressé en termes de démocratie, d'état de droit et de liberté économique. Des études montrent également que le fait d'accéder au marché intérieur européen leur permettra d'augmenter leur croissance et de garantir davantage encore les droits des investisseurs.

Par leur compétitivité les nouveaux pays de l'UE ont le potentiel de stimuler la politique économique et fiscale de l'UE, ce qui serait également avantageux pour la Suisse. L'échange avec les nouveaux membres de l'UE est attractif. Si nous acceptons de poursuivre la voie bilatérale, nous renforçons notre souveraineté et l'avenir économique de la Suisse. (*Lire également en page 4.*)

→ * Marcel Ospel, président du conseil d'administration d'UBS. Le titre et les intertitres ont été formulés par la rédaction. Le reste du texte n'a pas été changé.



**MARCEL OSPEL,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'UBS**

Pour le célèbre banquier, un oui le 25 septembre à l'extension de la libre circulation des personnes ne peut être que favorable à l'économie suisse.